



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 5 février 2015

---

**Note aux rédactions**

VAGUE DE GRAND FROID  
RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

---

**Météo-France annonce une baisse importante des températures pour les jours à venir. Les températures les plus basses oscilleront entre - 2° C et - 3° C le matin pendant les trois prochains jours (avec un ressenti du froid allant de -8° C jusqu'à -11° C) et entre 2° C et 4° C en journée.**

**Toutes les personnes qui le souhaitent doivent bénéficier d'un accueil et d'une mise à l'abri.**

**A cette fin, le dispositif d'hébergement d'urgence vise à garantir que tous les besoins d'hébergement puissent être satisfaits et notamment durant l'hiver, période porteuse de risques spécifiques. Il s'agit d'une adaptation aux circonstances du dispositif fonctionnant tout au long de l'année, par une mobilisation de capacités supplémentaires pour permettre la mise à l'abri d'urgence des personnes en situation de détresse. L'objectif d'insertion fait partie intégrante de l'hébergement d'urgence.**

- **En appelant le 115**, il est possible d'être orienté vers l'une des **439 places d'hébergement d'urgence pérennes**. Le dispositif comporte également **trois accueils de jour** à Corbeil-Essonnes, Athis-Mons et Massy, où les hébergés peuvent bénéficier d'un confort de premier niveau (restauration, douche) et de services de nature à favoriser l'insertion (domiciliation, ouverture de droits sociaux, aide à la rédaction de courriers et à la composition de dossiers).
- La Croix-Rouge procède à des **maraudes pour aller à la rencontre des personnes en situation de grande précarité** qui ne sollicitent pas le 115. La Croix-Rouge organise deux maraudes la nuit.
- Le parc d'hébergement d'urgence est complété par **63 places en abris de nuit** (20 places pour hommes seuls et 43 places pour femmes seules ou avec enfants), la mobilisation de **1000 nuitées d'hôtel environ**, et en période hivernale par **58 places supplémentaires en centres d'hébergement d'urgence** et par **une halte de nuit pouvant accueillir 30 personnes**, soit une capacité de **1590 places**. Ces places sont ouvertes progressivement en fonction des besoins. Une évaluation sociale de chaque personne est faite lors de son hébergement. Elle débouche sur la préconisation d'une orientation vers les dispositifs et les structures appropriées.

**Contacts presse Préfecture :**

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

. 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr](mailto:nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr)

- Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [nadiege.joly@essonne.gouv.fr](mailto:nadiege.joly@essonne.gouv.fr)



Compte tenu de l'annonce de la forte baisse des températures, **un abri de nuit supplémentaire** d'une capacité de 22 places est ouvert à compter du jeudi 5 février à Étampes pendant cette vague de grand froid. De plus, **les trois accueils de jour seront ouverts durant tout le week-end** (7 et 8 février).

Il n'y aura pas de demande d'hébergement d'urgence non pourvue par manque de place en Essonne durant l'hiver.

L'effectif du 115 est renforcé pour répondre à l'augmentation des appels, notamment en journée.

Enfin, les deux équipes de maraude de nuit intensifient leurs déplacements sur tout le département, et se déplacent en priorité sur signalement de situations d'urgence au 115.

**Par ailleurs :**

**Chacun est invité à signaler au 115 - numéro de téléphone gratuit – toute personne sans abri à la rue ou vivant dans un abri de fortune qui paraîtrait en difficulté.**

**Il est également recommandé de rester en contact régulier avec les personnes âgées ou fragiles de son entourage, ces personnes étant potentiellement plus vulnérables pendant les périodes de grand froid et de froid extrême.**

**Contacts presse Préfecture :**

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

. 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr](mailto:nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr)

- Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [nadiege.joly@essonne.gouv.fr](mailto:nadiege.joly@essonne.gouv.fr)